

Les événements

L'Autriche, par la voie de son ministre des affaires étrangères, vient d'exprimer une fois de plus son ardent désir de paix. Au cours d'un banquet donné à Budapest en son honneur, le comte Czernin a repris les déclarations du pape au sujet des conditions d'une paix juste et durable. Il s'est prononcé catégoriquement pour le désarmement universel, l'arbitrage obligatoire et la liberté des mers.

Mais le comte Czernin n'a donné aucune indication quelconque sur la manière de résoudre les questions d'indemnité, de réparations et de revendications territoriales. Ou plutôt, il se refuse à toute concession de ce genre, réclamant le maintien du statu quo: « S'il y a désarmement général, dit-il, nous pouvons renoncer à un agrandissement du territoire de la monarchie austro-hongroise, à la condition bien entendu que nos ennemis, eux aussi, auront évacué complètement notre territoire. »

La dernière partie du discours contraste avec les déclarations pacifistes précédentes; prévoyant un refus de l'Entente à entrer en pourparlers, le comte Czernin dit:

« Je ne suis pas très optimiste quant à la probabilité que l'Entente soit prête à conclure une paix sur la base indiquée, mais si nos ennemis ne veulent pas nous écouter, s'ils nous obligent à continuer cette tuerie, nous nous réservons la liberté de réviser notre programme et nos conditions de paix. »

De son côté, le ministre anglais Winston Churchill a parlé dans un banquet des conditions d'une paix durable, telle que l'entend l'Angleterre:

« Nous arrivons, a-t-il dit, à la conclusion de la quatrième campagne de cette guerre terrible, et tout naturellement, nos pensées et nos énergies se concentrent sur les mesures susceptibles de nous assurer la victoire décisive au cours de la cinquième campagne. Nous enfonçons maintenant dans la phase la plus rude du conflit et le temps n'est pas encore venu de parler de paix. »

Parmi les Alliés, à l'ouest les Anglais, a dit M. Winston Churchill, sont instruits par l'expérience et les moins épuisés. C'est à nous qu'il appartient de combler les brèches jusqu'à ce que des renforts américains se jettent dans le conflit. Il y a des fautes qui sont pires que des crimes. Si ce serait un crime que de continuer la guerre une heure de plus qu'il ne serait nécessaire, ce serait une faute incommensurable que de conclure la paix avant que le but ne soit atteint.

Si les Allemands étaient décidément battus au point de perdre confiance dans leur système actuel de gouvernement, si par un effort de dignité envers eux-mêmes, ils prenaient la direction de leurs propres affaires, et s'ils écartaient leurs maîtres prussiens, s'ils se montraient une nation grandie au rang des autres démocraties du monde, alors la paix reviendrait régner sur l'univers. »

Pendant qu'on parle de paix, l'œuvre de destruction redouble de fureur. Les avions, ces oiseaux de mort, qui n'épargnent rien, volent de villes en villes, incendiant les maisons, massacrant de paisibles populations.

Le bulletin allemand du 3 octobre annonçait la destruction de la ville de Dunkerque: « Nos avions ont jeté 60.000 kilos de bombes en 24 heures sur divers objectifs ennemis. La ville de Dunkerque est entièrement en flammes. »

Nos escadrilles de bombardement ont accompli des exploits extraordinaires ces derniers jours, notamment le 1er octobre. Leurs attaques visent, comme d'habitude, les installations militaires et les cantonnements de troupes en arrière des fronts principaux. 14.000 kilos d'explosifs ont été lancés de nouveau sur les aérodromes voisins de Verdun, qui, il y a trois jours, avaient déjà été bombardés avec un tel succès que des incendies d'une longue durée, et visibles de loin, avaient éclaté dans trois aérodromes. Des champs d'aviation, des emplacements d'étapes et des cantonnements du front des Flandres ont reçu plus de 40.000 kg de bombes au cours de raids exécutés de jour et de nuit. Un violent incendie a éclaté à St-Omer et à Boulogne.

En même temps, des établissements ayant une importance militaire à Londres et dans divers endroits de la côte anglaise ont été de nouveau bombardés. A Londres, plusieurs incendies ont attesté le bon effet obtenu. Dans la forteresse de Dunkerque, nos projectiles ont provoqué, dans la nuit du 28 au 29 septembre des incendies qui ont trouvé le plus riche aliment dans les provisions gigantesques accumulées ici. 24 heures plus tard, nos aviateurs ont constaté que l'incendie n'était pas éteint, mais qu'il se propageait encore. 48 heures plus tard, ils ont constaté que l'incendie avait gagné tout un quartier de la ville et, la nuit dernière, ils ont pu annoncer que toute la ville de Dunkerque est devenue la proie des flammes. »

De leur côté, les avions français ne sont pas restés inactifs; ils ont bombardé plusieurs villes allemandes, notamment Francfort et Rastatt.

Dans les Flandres, la bataille a recommencé; les Anglais ont de nouveau attaqué jeudi matin sur un large front à l'est d'Ypres.

D'après les premières nouvelles, l'attaque britannique a entièrement réussi. Tous les objectifs ont été atteints. Le village de Poelcapelle, notamment a été enlevé.

Les combats ont également repris sur le front italien de l'Isonzo. Le bulletin italien dit:

« Depuis la soirée du 2 octobre jusqu'à

l'après-midi d'hier, l'activité de combat a continué sur les pentes occidentales du Monte San Gabriele. Des attaques répétées tentées par l'adversaire avec le concours de nombreuses patrouilles d'assaut se sont brisées sous notre feu. »

Sur les autres fronts, il n'y a rien d'important à signaler.

La mauvaise saison approche et il faudra remettre à l'an prochain les vastes projets stratégiques, si d'ici là, on ne parvient pas à amorcer des pourparlers de paix.

LETTRE DE PARIS

La situation générale

Les Allemands, tous ces jours-ci, ont continué à envoyer des bataillons se faire tuer contre nos positions de l'Aisne, de la Champagne, de l'Argonne et de Verdun. Echec partout avec de grosses pertes pour l'ennemi, dont le but ne s'aperçoit pas. On croirait à des accès de nervosité aiguë.

Sur le front des Flandres, nouveaux et brillants succès pour nos alliés britanniques; leur dernière offensive s'est déroulée sur un grand arc de cercle s'étendant du sud de la route d'Ypres, à Menin, jusqu'à l'est de Saint-Julien. A l'aile droite, les Anglais se sont emparés de la position importante qu'ils appellent Tower-Hamlet. Au centre, ils ont pris la totalité du bois du Polygone et à gauche Zonnebeker. Leur avance est de 1,600 à 2,400 m. Les prisonniers faits atteignent le chiffre de 1,614 dont 8 officiers. Les pertes anglaises sont légères.

L'aviation, qui a fait en la personne du capitaine Guynemer une perte douloureuse, s'est montrée particulièrement active, aussi bien du côté anglais que du nôtre. Un grand nombre d'appareils ennemis ont été descendus ou désemparés. Les avions allemands ayant été bombardés Londres, les côtes anglaises, les environs de Dunkerque, de Bar-le-Duc, nous avons dû, à titre de représailles, aller jeter des bombes sur la ville de Colmar et la ville fortifiée de Stuttgart. C'est de bonne guerre.

Nous faisons un travail préparatoire d'artillerie, surtout au nord de l'Aisne et sur les deux rives de la Meuse.

Sur le front italien, des combats acharnés ont eu lieu sur la partie sud du plateau de Bainsizza et les pentes nord du mont San Gabriele. Les Italiens ont réussi à repousser partout les Autrichiens et même à réaliser quelque progrès.

Du côté russe, rien à signaler, que de très importants préparatifs allemands, sur mer et sur terre; l'ennemi, cette fois, vise Petrograd, et, en attendant, marche sur Dvinsk, pour se rendre maître de la route directe Dvinsk-Pskov-Lauga-Petrograd.

L'armée britannique a remporté en Mésopotamie son plus grand succès depuis Bagdad; elle s'est emparée de la ville de Ramadiéh sur l'Euphrate, à 60 km. à l'ouest de Bagdad. Plusieurs milliers de soldats turcs ont été faits prisonniers avec le général commandant Asmed bey. C'est une belle victoire de plus à l'actif de nos alliés.

En même temps, on a les meilleures nouvelles des événements qui se déroulent dans le sud-est africain, dernière colonne allemande qui reste encore à conquérir aux alliés. En Macédoine, quelques petits progrès de notre armée de Salonique sont à enregistrer.

Tels sont, en deux mots, les plus récents événements militaires. Peut-être aurons-nous bientôt avec nous un nouvel allié de plus, la République Argentine qui ne peut que se révolter contre toutes les malpropres commises chez elle par ce qu'on est convenu d'appeler la diplomatie allemande. J. S.

SUISSE

Asphyxié dans une fosse

A Urtenen (Berne), un jeune garçon de 9 ans, est tombé dans une fosse renfermant des déchets de fabrication de cidre et y est resté asphyxié. Toutes les tentatives de le ramener à la vie sont restées infructueuses.

Voulons-nous acheter des vaisseaux?

La commission adjointe à l'office des transports s'est occupée d'une affaire de vente de quatre vaisseaux qui seraient utilisés pour le ravitaillement de la Suisse.

La commission a examiné longuement les grosses difficultés que soulève cette importante question.

Il y a tout d'abord le fait que nous ne possédons pas des équipages maritimes et que nous n'avons pas de place désignée dans les ports.

En outre, il faudra examiner si les lois sur les transports maritimes nous permettent de faire naviguer les vaisseaux pour notre propre compte.

Il est clair que ces quatre vaisseaux ne seraient qu'un appoint. D'après des calculs, ils pourraient faire environ cinq voyages par année, ce qui représenterait la neuvième partie de nos besoins.

D'après certains renseignements les quatre vaisseaux qu'on offre à la Suisse seraient d'origine japonaise.

Ministre de France à Berne

Le bruit court à nouveau que M. Beau, ministre de France, se retirerait pour raisons de santé, et serait remplacé par M. Thierry, ancien ministre des finances.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Sont nommés débitants de sels:

1. M. Albert Masserey, négociant à Venthône
2. M. Jean-Lucien Dayer, négociant à Héremence.

— Ensuite d'une pétition de nombreux citoyens, appuyée par le Conseil communal de Conthey, le Conseil d'Etat décide de faire auprès de l'autorité fédérale des démarches en vue d'obtenir que la chasse, à l'exception du gibier de montagne reste ouverte pendant une durée limitée dans cette commune.

— Il accorde, pour dix ans, à M. Rémy Quennoz, à Sion, un droit d'enseigne pour son établissement sous le nom de « Hôtel de la Paix ».

— M. Joseph Rosset, à Saxon, est nommé cantonnier de la route Sion-St-Gingolph, section Riddes-Saxon, en remplacement du titulaire décédé.

— Le Conseil d'Etat décide de faire des démarches, auprès de la direction générale des C. F. F., pour assurer le transport rapide des moûts et le retour immédiat des fûts.

— Il approuve la convention du 9 février 1917, relative au partage de l'actif et du passif de l'ancienne commune de Salvan entre les deux nouvelles communes de Salvan et de Vernayaz. Cette convention sera publiée dans les deux communes intéressées; le recours au Grand Conseil prévu par l'art. 10 du décret de séparation reste réservé.

— Il approuve le programme de mensuration du Canton ainsi que le devis financier élaboré par le Département fédéral de Justice et Police.

— Il prend acte de l'office du 15 septembre 1917 du commissariat central des guerres informant qu'il ne peut, en ce moment, faire droit à la demande du Conseil d'Etat tenant à ce que le tarif semi-urbain, en matière de secours militaires, soit appliqué aux communes de Brigue, Sierre, Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

— M. le Chef du Département de l'Instruction publique informe que, à l'occasion de la 37me assemblée générale de la Société suisse de Numismatique, qui a eu lieu à Sion les 22 et 23 septembre courant, celle-ci a fait à l'Etat du Valais don d'une médaille en bronze à l'effigie du Cardinal Schinner.

— Donnant suite à une demande de la Caisse nationale d'assurance, à Lucerne, le Conseil d'Etat désigne:

1. les présidents des communes, ces derniers ayant la faculté de déléguer leur pouvoir au Greffe communal, comme autorité locale compétente pour recevoir les avis d'accidents en conformité de l'art. 69, 2me alinéa de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents du 13 juin 1911;
2. les juges instructeurs des districts, comme autorité chargée de faire les constatations et enquêtes officielles dans les cas de morts violentes et les cas de lésions corporelles intéressant les tribunaux et d'en aviser l'agence d'arrondissement.

— Le Conseil d'Etat décide de faire auprès de l'autorité fédérale des démarches à l'effet d'obtenir que le bétail valaisan soit pris en considération dans la prochaine exportation de bétail bovin proportionnellement à l'effectif du troupeau du canton.

— M. Artiste Martin, préfet-substitut, est nommé Préfet du district de Monthey, en remplacement de M. le Dr. S. Eceur, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les longs et dévoués services rendus.

— Attendu que les circonstances qui ont dicté aux pouvoirs publics l'octroi, pour 1916 d'indemnités de renchérissement aux fonctionnaires et employés de l'Etat, existent encore et se sont même aggravées depuis;

vu, d'autre part, le postulat du Grand Conseil invitant le Conseil d'Etat à réviser le décret relatif aux traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat;

vu, en outre, la pétition de la Société valaisanne d'éducation tendant à une augmentation des traitements du personnel enseignant; le Conseil d'Etat, estimant ne pas pouvoir cumuler à la fois les indemnités de renchérissement et l'augmentation des traitements, décide de proposer au Grand Conseil l'adoption d'un décret concernant l'allocation d'indemnités extraordinaires de renchérissement de la vie pour 1917 et 1918.

M. le Chef du Département des Finances dépose un projet de décret dans ce sens.

— Il est pris acte que le Conseil fédéral, par arrêté du 29 septembre dernier, a écarté le recours du Conseil d'Etat contre les décisions du Département fédéral des chemins de fer concernant l'exploitation dès le 15 octobre des lignes de Viège à Zermatt et de Munster à Obwald.

— Ensuite d'examen satisfaisant, il est décerné le diplôme de notaire à M. Vincent Roten, à Savièse.

— M. Henri Tonossi, négociant à Sierre, est nommé débitant de sels au dit lieu en remplacement de M. F. Seewer, démissionnaire.

— Sont nommés cantonniers:

1. M. Joseph Lattion, à Basse-Nendaz, pour la section de Praz-de-Fort-Chaleis de route du Val de Nendaz;
2. M. Joseph Vernay, à Praz-de-Fort, pour la section de Praz-de-Fort-Chaleis de Ferrex, de la route Orsières-Ferrex.

Les cartes de pain et les militaires

Le Département militaire du canton du Valais informe les autorités communales en complément de la communication qui a été faite par la voie de la presse, que les cartes délivrées pour les hommes se trouvant en service le 1er octobre courant, doivent être immédiatement retirées et remises à l'office

communal des cartes de pain. Cette mesure concerne uniquement les militaires qui se trouvaient déjà en service le 1er octobre, c'est à dire mobilisés avant cette date, mais non ceux qui sont entrés en service le 1er octobre et dès cette date. Ces derniers doivent apporter leurs cartes de pain au service, où elles seront retirées par les soins des Commandants d'unité.

Elections au Conseil national

Le Comité du parti libéral-radical s'est prononcé en faveur du renouvellement du compromis pour les élections au Conseil national dans le Bas-Valais, et a pressenti le comité conservateur aux fins de connaître ses intentions.

Celui-ci, dans une réunion préliminaire tenue ces jours derniers à Martigny, s'est, à son tour, prononcé pour le compromis.

CHRONIQUE AGRICOLE

La coopération en viticulture

A plusieurs reprises déjà nous avons eu l'occasion, ici et ailleurs, d'insister sur la nécessité impérieuse de voter, dans les sphères intéressées, une attention plus grande à la question de la coopération en viticulture, pour la bonne utilisation des produits péniblement acquis par de longs mois de durs et coûteux travaux. Nous croyons que ce qui se passe en ce moment sur le marché de nos vins et qui n'est, au reste, que la répétition des faits antérieurs, est cependant de nature à redonner un gain d'actualité tout particulier à ce problème, pour que nous puissions y revenir pour chercher à en dégager des solutions pratiques pour l'avenir.

D'abord quelle est la récolte pendante.

Celle-ci de l'étude publiée dernièrement, peut être évaluée à 24 1/2 millions de litres, soit une moyenne de 0,77 litre par mètres carrés. Est-ce là une grosse récolte? Non, si l'on considère l'ensemble du canton. C'est une bonne récolte moyenne, ainsi que nous l'avons dit. Quelques parchets seuls présentent une récolte supérieure à cette moyenne, mais il ne faut pas oublier que c'est justement là que la récolte a manqué en 1916 et si les vigneronnaient tous une comptabilité bien exacte, ils verraient que l'un dans l'autre, depuis 1910 la vigne n'a pas été d'un rapport extraordinaire et qu'il est nécessaire qu'une bonne récolte, à un prix élevé, vienne combler les déficits antérieurs. Mais beaucoup de vigneronnaient ainsi faits, qu'ils ne comptent ni leur travail, et encore moins le capital engagé et à part les dépenses faites pour les sulfures et sulfates, calculent tout le rendement de leurs vignes comme revenu net.

La récolte apparaît plus grande qu'elle ne l'est en réalité.

Et ceci est facile à comprendre parce qu'il est impossible, vu notre mauvaise organisation d'encaver toute la récolte. Ainsi que nous l'avons établi, par une statistique en 1914, le Valais peut au total encaver environ 12-13 millions de litres. Par conséquent, ce sont quelques 10-12 millions de litres qui sont jetés sur le marché dans l'espace de quelques jours, et qui doivent, coûte que coûte s'écouler. Les intéressés le savent assez, et c'est là-dessus qu'ils spéculent. Les viticulteurs ont beau crier. Tout cela ne sert à rien. Quand on a sa vendange mûre et que l'on n'a pas de vases pour l'encaver, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de la livrer au prix que l'on voudrait bien vous donner. C'est la tactique des gros acheteurs de la Suisse allemande, ils nous voient venir de loin et savent très bien, qu'en fin de compte ils seront les maîtres. La situation peut être particulièrement pénible dans les communes où la récolte est par hasard abondante si justement les possibilités d'encavement manquent, pour retirer le produit qu'un Ciel généreux nous accorde. Alors, malgré que la vendange soit saine et de qualité hors ligne et que les propriétaires en aient décidé autrement, les prix tombent. Et ceci non pas parce que la récolte est abondante par rapport aux besoins actuels de la Suisse et aux difficultés du temps, elle est infime, mais parce qu'elle dépasse nos possibilités d'encavement. Tant qu'il en sera ainsi, la même misère continuera.

L'exemple du dehors.

Ce qui se passe chez nous, s'est passé partout ailleurs de la même façon, et aux mêmes causes ont toujours correspondu les mêmes effets. Ainsi il en fut lors des crises vinicoles du Midi en France où la vendange se jetait pour ainsi dire, parce qu'on ne savait plus où la rentrer. Tel fut également le cas en Italie les années 1907 et 1908 principalement, où on alla jusqu'à vendre le vin à l'heure, uniquement pour faire de la place.

Près de chez nous, dans le canton de Vaud, de Neuchâtel, à nulle part on ne voit cette obligation de vendre les récoltes immédiatement à la vendange. Les propriétaires peuvent encaver et laisser ainsi au marché le temps de se dégorger, pour attendre des prix plus rémunérateurs ensuite. On ne connaît pas cette presse de vendre, ces courses affolées des propriétaires allant d'un marchand à l'autre offrir leurs récoltes. On vendage et on encave tranquillement, puis quand le bon moment est là on vend. C'est ce qu'a fait ressortir avec beaucoup d'amabilité, un correspondant vaudois qui a bien voulu, en printemps dernier, faire part à nos lecteurs de sa grande expérience dans la matière. C'est pourquoi malgré la qualité de nos vins, ceux-ci se vendent bien souvent à des prix inférieurs aux moindres crus des autres cantons. En ce moment-ci nous lisons dans le « Bund » des offres de vins nouveau neuchâtelois, à fr. 1.40 et 1.45 le litre, gare départ. Si le vin ne se vend pas maintenant la belle affaire, on attendra. Le malheur est qu'en Valais on ne peut pas attendre.

La vente au prix courant.

Jusqu'ici et dans bien des endroits encore,

en Valais, le propriétaire apporte sa vendange au marchand, sans savoir exactement ce qu'il en obtiendra. C'est ce qu'on appelle vendre au prix courant. Désignation absurde au possible, car quel est ce prix courant que le marchand ne fixera qu'après la vendange terminée? Il lui sera alors facile, à lui, de fixer le prix qui lui conviendra, ayant pu faire ses marchés et traiter à sa guise. En général le prix courant est à 1 fr. près celui fixé par la Société séduisante d'agriculture, mais cela n'est pas sûr et au fond aucun marchand ne prend l'obligation de payer le prix, son fournisseur ne lui demandant aucune précision. Cette année au moins les marchands de vin de Sion ont déclaré ne pouvant accepter les prix de 45 francs et 43 fr. la brantée et vouloir payer 42 francs. Ce prix n'est pas ce que nous espérons, mais au moins cette décision a le mérite d'être claire et de ne pas prêter aux équivoques habituelles.

Un manque total de renseignements exacts sur les prix payés pour les diverses vendanges et pour les prix obtenus pour les moûts tel est également une caractéristique de notre marché de vins valaisans. Chacun garde pour lui les quelques renseignements qu'il a pu obtenir et jamais un fait précis ne peut être avancé. « On dit qu'il s'est vendu 100 brantées à fr. X. » voilà ce que l'on entend, c'est toujours « on dit » ou bien on tient la chose d'une personne qui ne veut pas que son nom soit prononcé. C'est là aussi une situation absurde et il est indispensable qu'un « service officiel de renseignements » soit organisé, qui mette de façon absolument objective les vigneronnaient au courant de la situation exacte, soit des marchés conclus en Valais, soit de ceux conclus au dehors, en Suisse et à l'étranger. Ce service devrait être organisé au Département de l'Intérieur, avec la collaboration des municipalités et des Sociétés d'agriculture.

Mais le rôle principal pour la vente de nos vins ce sera les associations vinicoles qui devront le jouer. Et pour cela, ainsi que nous l'avons, à maintes reprises, rappelé ici, il est indispensable que dans toutes les communes vinicoles les propriétaires s'organisent pour le travail et la vente en commun du produit de leurs vignes. Etant donné les conditions de morcellement de nos propriétés, l'ignorance en matière oenologique de la plus grande masse de nos paysans, les capitaux que la chose demande, l'encavement individuel est impossible. Il faut qu'on arrive à l'encavement collectif. Mais qu'on n'aille pas commettre ici les mêmes erreurs que pour nos laiteries et qu'on ne crée pas deux, trois, quatre ou même plus d'associations vinicoles par village ou hameau. Il en faut une seule par localité, mais il la faut bien organisée, bien outillée et surtout bien dirigée. La seule préoccupation doit être la bonne utilisation du vin et qu'on sache en bannir toute pensée politique ou personnelle la plus grosse plaie du pays. Tant que ces organisations n'auront pas été mises sur pied dans tout le canton, nous serons toujours pieds et mains liés à la merci des événements.

Les marchands au reste s'organisent et c'est parfaitement leur droit. C'est ainsi que le « Wein-Zeitung » du 1er septembre, nous annonce la création de l'Union des marchands de vins du district de Sierre et environs. Aussi les viticulteurs sont avisés, ce ne sera plus avec un marchand isolé qu'il aura à traiter, mais ce sera toujours l'Union, obligeant ses membres par ses décisions, avec laquelle il aura à s'entendre. Nous souhaitons que ces relations soient toujours les meilleures, mais le plus sûr gage qu'il en soit ainsi, c'est qu'à leur tour les vigneronnaient s'organisent et puissent agir librement s'il est nécessaire.

Ce qui se passe chez nous est en tous points analogue à ce qui s'est passé en Suisse allemande, avant la guerre, pour le lait. Le paysan n'ayant point voulu faire les sacrifices nécessaires pour bâtir des fromageries, était à la merci des puissantes condenseriers qui fixaient les prix à leur guise. Le vaillant « Paysan Suisse » a en son temps publié toute une série d'articles de notre éminent maître, le Prof. Dr. E. Laur, sur la nécessité de créer des fromageries, sans lesquelles il était illusoire de songer à une amélioration des prix du lait.

Chez nous il en va de même du vin et avant que nos paysans soient organisés pour l'encavement collectif, tout ce qu'on pourra dire pour maintenir les prix de façon à ce qu'ils correspondent au marché, sera inutile. Ne nous payons pas de mots, mais prouvons par des faits que nous savons faire quelque chose. (Valais agricole) Willoud.

Expédition des moûts

du 27 septembre au 3 octobre 1917

	fûts	litres
Report 1re liste	1501	945136
Martigny	253	142027
Charraz	25	21632
Riddes	626	457801
Ardon	259	124144
Sion	1207	745105
St-Léonard	258	192362
Granges	206	221927
Sierre	341	192894
Salquenen	70	38925
Total	4746	3081953

Sondage moyen 80 degrés. Dûte en vendange III degrés. Beaucoup de fûts arrivent en gare en fermentation.

Octobre aux champs

Pendant le cours du mois d'octobre, il faut achever les labours et se mettre résolument aux semailles, car plus tôt celles-ci seront opérées et plus grandes seront les chances de voir la plante résister aux gelées. La plus grande partie des blés doit être semée pendant le mois. On enterre les semences avec la herse, la charrue et le scarificateur. C'est le moment de récolter les maïs et les sorghos destinés à la conservation et de terminer l'arrachage des pommes de terre. On cueille les noix, les marrons, les châtaignes. Dans le

Nord-ouest, on ramasse les pommes abattues par le vent et qui sont utilisées pour faire du petit cidre de consommation.

Dans les prairies, on cure les rigoles et les fossés, on arrose les prés partiellement et modérément, afin de ne pas empêcher le pâturage que l'on cesse complètement vers la fin du mois. On peut alors répandre le fumier.

Aux vignes, quand les vendanges sont terminées, on pratique les sulfurages d'automne. Il faut ne pas négliger également de nettoyer minutieusement, avant de les ranger, tous les appareils et instruments qui ont servi à la fabrication du vin.

Au jardin potager, on soigne la plantation des pommes de terre, on supprime les vieux plants d'artichauts. On recueille les graines d'asperges, on plante les greffes bien couvertes de fumier dans des terrains légers et secs. On sème les salades de printemps qu'on repique quinze jours après; on met en place les choux de printemps et les faitues d'hiver; on plante pour le printemps prochain des seilletons d'artichauts qu'il faut arroser modérément. On sème encore cerfeuil, persil, épinards, mâche, oseille; on couvre de paillonnages les derniers semis de haricots verts. S'occuper de semer la laitue crêpe, laitue de la passion, romaine hâtive, pour replanter choux pommes et frisés, choux-fleurs pour repiquer à l'abri sous cloche, pois, artichauts au pied des murs en bonne exposition.

Semer aussi des pois nains et haricots dans des caisses ou paniers que l'on expose au midi, que l'on rentre la nuit et qu'on finit par mettre sur couches chaudes quand arrivent les jours froids.

Au jardin fruitier, on récolte les pommes et les poires d'hiver; il est bon de cueillir avant complète maturité les fruits que l'on veut conserver pour l'hiver.

On commence après la chute des feuilles la taille des poiriers et pomiers. C'est également en octobre que l'on sème en pépinière les pépins et les noyaux de fruits et qu'on commence à planter toutes espèces d'arbres fruitiers et de parterre; cette opération devrait être abandonnée si les grands froids surviennent, pour n'être reprise qu'au printemps suivant.

A l'étable, on commence l'engraissement des bœufs; on pratiquera la castration des jeunes veaux et des taureaux de réforme que l'on veut engraisser l'année suivante; on sèvre les veaux qu'on désire élever.

A l'écurie, on castré les poulains nés pendant le printemps dernier. A ce propos, mention les cultivateurs en garde contre le danger qu'il y a pour les poulains à être placés dans les pâturages à cette époque avant que la rosée et les brouillards aient disparu.

Pierre Deschamps.

FAITS DIVERS

Le supplice des boulangers

Que d'embarras pour les boulangers; en voilà qui ne seront pas à la joie avec tous les coupons qu'il leur faudra collectionner; coupons des cartes de pain ordinaires, coupons des cartes de pain supplémentaires, coupons du pain à prix réduit; et puis, quels comptes ne devront-ils pas faire? C'est que, si l'on veut savoir ceci: c'est que les «ouvriers à travaux pénibles et les «personnes de ressources modestes» ont droit à une carte supplémentaire de 100 grammes de pain par jour, mais ces 100 grammes, 25 se payeront au tarif réduit et les 75 autres au tarif plein. Vous voyez d'ici les calculs et les «embrouilles»!

SION — Le lait

Dans le but de faciliter la distribution du lait, il s'ouvrira prochainement à la rue du Rhône, à Sion, un dépôt de lait. Les personnes désirant se servir au dit dépôt, sont priées de se faire inscrire sans tarder, au magasin du Parc Avicofe, au sommet de la rue du Rhône.

SION — Un fût éventré à la gare

L'autre soir, en gare de Sion, trois wagon-

gons de marchandises ont déraillé pendant une manœuvre. Un fût contenant 900 litres de vin a été éventré et le précieux liquide s'est répandu sur le sol. Le dommage est évalué à un millier de francs.

Billets de retour

Le Conseil fédéral a décidé de ne mettre en vigueur que le 22 octobre l'horaire réduit, au lieu du 15 octobre comme le proposaient les C. F. F. A la même date, les billets de retour seront suspendus jusqu'à nouvel avis conformément à la proposition des C. F. F.

La grève de Chippis

au Conseil national

A la séance de jeudi du Conseil national, un député de St-Gall, M. Eisenring, a posé la question suivante relative à la grève de Chippis:

«Le Conseil fédéral sait-il que les ouvriers en grève de la fabrication d'aluminium de Chippis ont été mobilisés par l'autorité militaire et astreints à reprendre leur travail? Quelles mesures le Conseil fédéral prendra-t-il pour empêcher ces abus du pouvoir militaire?»

M. Eisenring expose les faits. L'usine d'aluminium de Chippis est une puissante entreprise qui a largement bénéficié de la guerre. Elle a réalisé en 1914 six millions, en 1915 neuf millions et en 1916 dix-sept millions de bénéfices. Elle se trouve dans la catégorie de ces industries auxquelles M. Schulthess faisait appel l'autre jour, leur demandant de tenir largement compte à leurs ouvriers de la situation économique d'aujourd'hui. Les ouvriers s'étant vu refuser une augmentation entrèrent en grève. Comme Chippis fabrique aussi du salpêtre pour l'armée, vingt des grévistes furent mobilisés, mais six seulement furent employés dans la salpêtrière; les autres furent affectés aux fours d'aluminium. Quelques jours plus tard, le 25 juin, on mobilisa encore 25 hommes faisant partie de la landwehr, du landsturm et des services auxiliaires. On nous objecte que Chippis fournissait aussi l'armée d'aluminium, mais nous avons en Suisse une autre grande fabrique, celle de Neuhäusen, dont le 95 % de la production va à l'étranger et où on aurait pu se servir pendant la grève de Chippis. On a, de plus, mobilisé des employés pour le service de la ligne de Sierre à Chippis, donc à des travaux où la défense nationale n'était pas intéressée.

Or, dans un mouvement de salaires l'Etat doit éviter jusqu'à l'apparence d'intervenir en faveur d'une des parties au détriment de l'autre.

M. Decoppet, chef du Département militaire, a précisé le rôle des pouvoirs publics dans cette affaire et remis au point les faits tels que les avait présentés M. Eisenring.

Nous ne sommes intervenus dans cette affaire, dit-il, que pour sauvegarder des intérêts militaires. Chippis fabrique de l'aluminium pour l'armée et de l'acide nitrique destiné à nos explosifs. Lorsque la grève éclata, l'armée demanda avec insistance que les travaux continuassent. A notre demande, Chippis nous fit savoir que 50 à 60 hommes étaient nécessaires pour la fabrication de l'acide nitrique. Certains des hommes auxquels nous fîmes alors appel avaient obtenu de faire leur période de service à l'usine pour y travailler à l'acide nitrique. Dès que la grève éclata, ces hommes furent remobilisés. L'interpellateur s'est plaint de ce que des hommes aient été mobilisés aux fours d'aluminium et au chemin de fer de Sierre à Chippis. C'est que la fabrique de Chippis fournit de l'aluminium à l'armée ainsi que la fabrication des nitrates complémentaires. Quand au chemin de fer, il transporte en gare de Sierre le personnel et les marchandises.

Le Conseil fédéral aurait considéré comme une faute grave de sa part le fait d'avoir laissé chômer la fabrication des munitions. Le nombre des mobilisés a été de 50 ouvriers sur 1800, de sorte que cette mobilisation très restreinte n'a pu jouer aucun rôle entre ouvriers et patrons. Le Conseil fédéral continuera à observer une attitude absolument impartiale dans les mouvements de salaires.

M. Eisenring se déclare satisfait.

Almanach du Valais

Il nous revient que l'édition future de notre périodique national va paraître dans quelques jours portant le nouveau millésime (1918). On le verra d'abord s'étaler dans les vitrines sous sa belle couverture colorée, en attendant que les expéditions puissent en avoir lieu aux dépôts ordinaires ou nouveaux qui pourraient se créer.

Malgré le renchérissement considérable de la main-d'œuvre de toutes choses, le prix de vente de l'«Almanach du Valais» restera maintenu à 50 centimes, comme l'année dernière. Il ne coûtera ainsi que 10 centimes seulement de plus que le «Messager Boiteux de Berne et Vevey», que l'on pouvait obtenir jusqu'ici pour 30 centimes, mais que les rigueurs des temps ont contraint aussi à une majoration, son prix de vente étant maintenant porté à 40 centimes.

La guerre

Comme aux anciens temps

Des négociations sont actuellement en cours entre les autorités chargées de l'approvisionnement des provinces voisines d'Astrakan et de Stawropol. Il s'agit d'organiser un trafic d'échanges entre les deux gouvernements. Le gouvernement d'Astrakan enverra à Stawropol du bois et des poissons et il en recevra, en compensation, des céréales panifiables.

Pour acheter la presse française

Avant même que soit établie la culpabilité de Paul Bolo par les révélations précises des banques d'Amérique, la curiosité publique, à Paris, délaissa un peu ce brassant d'affaires, pour se demander quels complices seront bientôt dénoncés. Son avocat, M. Bonzon, fait savoir que M. Paul Bolo va parler et que trois importants personnages vont être mis en cause par lui.

La «Petite République» dit que le télégramme américain qui a motivé l'arrestation de Bolo indique quelques-uns des bénéficiaires des fonds octroyés par l'Allemagne. Parmi ces bénéficiaires figureraient une haute personnalité dont le nom serait prochainement révélé, qui aurait touché une somme considérable. Y figureraient aussi, pour 17.000 fr. le propriétaire-directeur d'un journal républicain qui se signala par une campagne d'ardent patriotisme; enfin, des hommes de lettres connus, qui ont fait récemment une tournée en Amérique, auraient touché 25.000 francs.

Le «Rappel» dit que son conseil d'administration accepta une souscription de Bolo après enquête auprès de personnalités gouvernementales et administratives. Les renseignements sur Bolo furent favorables.

M. Clémenceau, dans l'«Homme enchaîné» affirme que Bolo a tenté d'acheter le «Figaro». D'autre part, il dit que Bolo pacha lui fit l'honneur de penser à l'«Homme enchaîné».

Croiseur anglais coulé

LONDRES, 5. — Le croiseur «Drake» torpillé dans la matinée du 2 courant au large de la côte septentrionale d'Irlande, put regagner un port, mais coula à peu de profondeur. Un officier et 18 hommes ont été tués par l'explosion. Le reste de l'équipage est sauvé.

Les sangliers

On mande de Marseille: De toutes part, de la vallée de l'Estéron, parviennent des plaintes relatives aux ravages occasionnés par des bandes de sangliers qui, la nuit venue, quittent leurs repaires, situés sur les hauteurs et font irruption sur les rives pour y détruire les vergers, les vignes, les champs de maïs, etc.

Depuis le début de la guerre, il n'est plus possible d'organiser les battues nécessaires pour exterminer ces dangereux pachydermes.

Partout, on demande avec instance que les autorités prennent des mesures en vue de chasser ces animaux, qui menacent de détruire complètement toutes les récoltes de la région.

DERNIERE HEURE

Graves accusations

contre M. Malvy

PARIS, 5. — A la Chambre, M. Deschanel fit l'interpellation Poncet relative à l'affaire Bolo. Il ajoute qu'il est saisi d'une autre demande d'interpellation Malvy sur le même sujet.

M. Malvy dit qu'il veut attirer l'attention de la Chambre sur le fait grave que M. Poincaré a reçu une lettre de M. Daudet, rédacteur en chef de l'«Action française», portant d'infâmes calomnies contre M. Malvy. Cette lettre a été transmise à M. Painlevé qui la communiqua à M. Malvy lequel n'accepte pas le silence sur cette lettre. M. Painlevé dit que les accusations portées contre M. Malvy sont en effet des plus graves. M. Malvy est accusé d'avoir, depuis trois ans, livré à l'Allemagne tous les secrets, d'avoir voulu entrer dans le comité de guerre pour livrer au commandement allemand le plan d'attaque du Chemin-des-Dames. La Chambre réclame la lecture de cette lettre. M. Painlevé obéit à la volonté de la Chambre. La lettre Daudet assure qu'à l'égard de Malvy et de Leymarie, directeur de la sûreté générale, les preuves de trahison surabondent et déclare qu'il importe de livrer immédiatement M. Malvy à la justice militaire.

M. Malvy, prenant la parole, déclare qu'il veut dire, avec l'appui de preuves officielles, toute la vérité. M. Malvy explique longuement son rôle dans l'affaire Almereyda et ses relations avec le «Bonnet Rouge». Il signale qu'il avait communiqué à M. Briand ses soupçons sur le «Bonnet Rouge».

M. Briand déclare à son tour qu'il avait chargé M. Malvy de le faire surveiller. Il doit donc dire qu'en pareil moment M. Malvy loin d'hésiter, a ordonné de frapper avec la plus grande rigueur.

M. Malvy lit les rapports qu'il a faits faire sur l'incident Almereyda à St-Sébastien et les ordres d'enquête et de filature qu'il donna sur le voyage Duval en Suisse, en août et septembre 1916; il raconte l'affaire du chèque et signale la faute commise par Leymarie dont il fut mis au courant par M. Ribot.

M. Ribot expose ensuite la visite Hudelo pour lui dire que le chèque avait été remis dans des conditions méritant une enquête.

M. Viviani, défendant Hudelo, déclare qu'il rejette la faute sur le deuxième bureau d'état-major coupable de n'avoir pas mis son chef au courant et de s'être désaisi du chèque, estimant qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour l'instruction.

M. Painlevé défend à son tour le deuxième bureau.

M. Malvy répond qu'il y eut des fautes également au ministère de la guerre. On a voulu rejeter tout sur sa politique et son œuvre, mais il ne se laissera pas faire. Il conclut que sa conscience lui dit qu'il a fait tout son devoir.

M. Painlevé demande à la Chambre de terminer sa séance dans la même union que la France a connue en juillet 1914.

«Laissez la justice accomplir son devoir inflexible. Il faut que tous soient convaincus qu'il n'y aura aucune complaisance pour personne. Plus de ces polémiques de guerres civiles, mais il ne faut pas que Bolo et Landau tiennent dans la presse la première place. Le gouvernement, gardien de la force morale et de la nation, a le devoir de s'opposer à une campagne de diffamation qui finirait par énerver l'opinion. La France doit encore traverser des mois plus durs et ingrats. Sa force d'âme doit être soumise à l'épreuve suprême. Il ne faut pas l'ébranler et c'est pour la maintenir que le gouvernement fait appel à l'union de tous les Français jusqu'à la victoire».

M. Peret, garde des sceaux, exposant le côté juridique de la question Malvy-Daudet, déclare que le gouvernement étudiera le moyen de mettre fin à une campagne de calomnies, œuvre de mauvais Français.

M. Caillaux, prenant acte des déclarations

du gouvernement dit qu'il ne conçoit pas la liberté de la presse sans responsabilité.

M. Painlevé déclare que son énergie n'a jamais fait défaut. Si dans les quarante-huit heures, M. Daudet n'apporte pas des preuves, des sanctions sévères seront prises et le gouvernement déposera un projet de loi destinée à faire justice aux calomnieux dont la conduite risque de nuire à la France.

La Chambre est résolue à ne pas se laisser distraire de la tâche sacrée de la défense nationale. Elle compte sur le gouvernement pour faire cesser la désunion du pays et lui fait confiance pour livrer aux rigueurs de la justice tout criminel, coupable d'intelligence avec l'ennemi ou de propagande pouvant affaiblir la résistance de la nation.

La Chambre a terminé l'interpellation Poncet-Malvy sur l'affaire Bolo, en adoptant un ordre du jour de confiance au gouvernement par 350 voix contre 3.

Autour d'Ypres

LONDRES, 5. — La nouvelle grande attaque a été déclenchée à 6 heures du matin. La bataille a pour objectif d'augmenter l'emprise anglaise sur la grande crête de Stenhi. Les rapports sont hautement encourageants; les progrès réalisés sont excellents. Les prisonniers arrivèrent par fournée dès le début.

Pour ne rien perdre

Dans le Midi de la France, un préfet visite un asile d'aliénés.

Il interroge un interné, dont les réponses calmes et pleines de bon sens l'étonnent. Il continue l'entretien avec le brave homme, attendant toujours qu'une fêlure se produise dans le cerveau de son interlocuteur.

— Vous paraissez très bien portant. Pourquoi êtes-vous ici? lui demanda-t-il enfin.

— Moi, je ne suis pas malade, je ne suis pas fou! proteste l'interné.

Le préfet pense, à part lui: «Nous y voilà».

Et de nouveau il interroge:

— Qui vous a fait mettre ici?

— C'est le Conseil municipal de ma commune. J'étais garde-champêtre et j'avais gagné ma retraite. Alors on s'est dit: «Puisque la commune a droit à une place à l'asile d'aliénés, autant y mettre notre garde-champêtre plutôt que de lui payer une retraite».

Je suis veuf et mes enfants sont casés. J'ai accepté et je me plains bien sous le rapport de la nourriture et du couchage.

Le Messenger Boiteux

de Berne et Vevey, pour l'année 1918. — Imprimerie Klausfelder S. A., Vevey — Prix: 40 centimes.

Le «Messenger Boiteux» s'est vu dans l'obligation d'augmenter son prix, suivant en cela l'exemple de toutes les publications de ce genre qui voient les matières premières, le papier surtout, la main d'œuvre, etc., augmenter progressivement et considérablement. Que voulez-vous... c'est la guerre!

Malgré cette hausse de prix le «Messenger Boiteux» retrouvera ses fidèles acheteurs. Il leur apporte son choix habituel de récits variés bien choisis et artistiquement illustrés. Naturellement, la guerre y occupe une grande place, mais bien des pages intéressantes sont consacrées à d'autres sujets, qui ne manquent ni d'actualité, ni d'attrait. Tel qu'il se présente, le «Messenger Boiteux» de 1918 va faire beaucoup d'heures chez ceux qui ont le privilège d'habiter notre beau pays et chez les exilés. A. T.

Mayens de Sion

On demande à acheter un CHALET bien situé, de un ou deux appartements.

Offres par écrit sous «Chalet» au bureau du Journal.

L'ÉTUDIANTE

— Pourquoi changer tout cela? demandait-elle.

— Nous vendrions davantage, répondait Marthe.

— Mon commerce me suffit depuis vingt ans. Je ne veux rien changer à mes habitudes, petite.

Et les semaines s'écoulaient et l'hiver repartait avec son cortège de jours sombres. On agit plus le soleil dorer la petite devanture entre dix heures et midi, et Marthe s'ennuyait.

Au mois d'avril, pourtant, les rayons d'or revinrent un instant se promener sur enciens et porte-plume, puis ils disparurent jusqu'au lendemain. A mesure qu'ils envahissaient davantage les pauvres objets, Marthe fut prise d'une nostalgie plus forte de la lumière dans les blés murs, et bientôt sa tante dut lui promettre un mois de vacances pour l'été prochain.

LES VACANCES

Elle partit vers la fin de juillet. Dormoy, revenu, vint la chercher à la gare avec Antoi-

nette et le vieux chien Capitaine, qui garda la voiture rangée devant la sortie.

Les effusions furent fongues. Capitaine pleurait derrière la haie, se jeta, la queue frétilante, aux épaules de Marthe, dès qu'il fut en contact avec elle.

— Tu es pâlie, lui dit son père; serais-tu malade?

— C'est sans doute l'émotion, répondit-elle.

— Tu es moins jolie, dit Antoinette.

— Enfant terrible, dit Dormoy. Ne la crois pas, Marthe; si tu es un peu changée, ce n'est pas à ton désavantage, au contraire.

— Dame, elle est si belle, la petite «bohémienne», qu'elle a le droit d'être difficile.

— Je te demande pardon, grande sœur, je ne me souviens peut-être pas bien, mais tu es jolie tout de même.

— Aujourd'hui, ça m'est égal, reprit Marthe, partons vite voir maman. Elle va bien?

— Mais oui, elle t'attend avec impatience. On chargeait les bagages sur la voiture.

— Et ma sœur? interrogea Dormoy.

— Si elle était malade, je ne serais pas ici, dit Marthe. Je te raconterai tout ce que tu voudras, mais plus tard. Partons.

— Je dois aller en ville prendre des provisions, venez-vous avec moi? demanda son père.

— Je préfère aller à pied par le raccourci des Roches.

— Et toi, Antoinette?

— Je vais avec Marthe.

Capitaine hésita un instant et finit par suivre son maître.

— Les deux sœurs descendirent à pied vers la Liane. Devant elles, le soleil déjà, bas allait atteindre la cime des grands bois. L'ombre envahissait le fond de la vallée. Elles s'y

plongèrent avec délices, échappant à la chaleur des derniers rayons qui frappaient d'aplomb le versant de la colline.

Un violent parfum de menthe flottait dans l'air. Enivrées par la fraîcheur soudaine, elles s'élançèrent à vive allure au delà du pont rustique, sur le chemin sablonneux qui monte aux Roches. Mais leur élan ne dura point, elles ralentirent pour mieux causer. Des ondes de chaleur montaient du sol surchauffé, et nul souffle n'agitait les feuilles. Rien ne troublait les épanchements bavards d'Antoinette, si ce n'était les frous-frous d'ailes dans les buissons, trahissant l'inquiétude soudaine que le bruit de leurs pas faisait naître.

Des voix lointaines traversaient le grand silence du soir, évoquant, chez Marthe, des silhouettes précises qu'elle aurait pu nommer. Elle reconnut dans un champ, le fermier des Vrilles qui parlait à ses journaliers avec de grands gestes vers les épis dorés. Bientôt les hommes dévalèrent jusqu'au chemin avec la faux sur l'épaule, le col ouvert et les coudes nus.

— Te voici donc revenue! lui dirent-ils en passant.

Était-elle réellement partie? Comme tout cela lui semblait familier. Et ce fut mieux encore quand elle vit, au croisement de la petite route qui descend au bourg, Louis Mitou fa saluer du haut d'une charrette de gerbes.

— Tu viendras nous voir? lui cria-t-il.

Elle lui fit signe et se dressa sur la pointe des pieds pour regarder par-dessus la haie les toits du Taillis. Mais ce fut la tête chauve du cousin Barrier qu'elle aperçut dans son verger près de sa femme, La Manette. Cette vision abolit en elle tout souvenir de Paris. Elle monta sur un rocher de grès et cria aux

deux vieillards, comme autrefois:

— C'est moi, cousins!

Deux grands gestes se croisèrent à travers le champ de l'Écho.

— Je reviendrai demain, leur promit-elle.

— Rentrons, dit Antoinette, il fait déjà sombre dans la sapinière.

Elles atteignirent la crête. La solitude des champs était complète. Succédant aux fracas de Paris, le silence et l'immobilité des choses vaincues par le soleil, fascinaient Marthe. La nature semblait pétrifiée dans un moment de beauté intense et rare. Et tout ce que la jeune fille avait volontairement quitté — attirée par elle ne savait quel rêve insensé, mais en réalité pour vivre dans l'obscurité d'une petite boutique, — les bois, les champs, les toits de hameaux d'où montait doucement la fumée du soir; semblaient plus proches, comme venus à elle à travers l'atmosphère d'une pureté merveilleuse.

La paix du ciel la pénétrait tout entière, et elle sentit pour la première fois, d'une façon consciente, que la nature vivante pouvait devenir le suprême refuge.

Mais Antoinette aux longues nattes flottantes la pressait d'avancer. Bientôt la masse de verdure formée de poiriers et de noyers centenaires, qui dissimulait les Combes, apparut à leurs yeux, et elles prirent à gauche la petite route qui descend. A leur vue Mme Dormoy, qui guettait du seuil de la maison, leur cria:

— Vous en mettez du temps à venir? Votre père est rentré depuis longtemps.

On s'embrassa et l'on s'assit à table. L'accueil plaisant de sa mère annonçait à Marthe l'aisance reconquise. On la mit au courant des dettes payées et des réserves de la cave

et du grenier. Puis Dormoy la questionna sur Paris, sa sœur et le commerce de la papeterie il s'effraya surtout des dix-huit cents francs de location.

Marthe racontait sa déconvenue à son arrivée rue de Vaugirard. Et tandis que son père l'écoutait, elle regardait sa face bronzée ses rides profondes, ses mains parcheminées par le labeur du grand air; les yeux vifs de Dormoy souriaient à l'entendre. Cet homme affairé, dont les délassements étaient encore du travail, avait-il jamais connu les rêves impossibles et les vagues désirs qui l'avaient torturé? Elle se les reprocha devant lui comme une faute et ne dit que les choses ordinaires de sa vie.

— Tu as de la chance, fit Antoinette. J'aimerais mieux cela que préparer mon brevet. Elle allait aux cours primaires supérieurs nouvellement créés à la ville.

— Je changerais volontiers avec toi, répondit Marthe.

— Et tu verrais comme c'est amusant de travailler avec des pimbèches de la ville qui se moquent de nous. J'ai dit à maman que si elles continuaient je quitterais les cours.

— Ne la laissez pas faire cela, dit Marthe à sa mère, elle le regrettera trop vite. Il faut qu'elle soit institutrice. Elle est trop belle pour rester une petite paysanne.

Mais Antoinette secouait la tête d'un air obstiné.

RETOUR

II

Ce mois de vacances passa trop vite au gré de Marthe, bien qu'elle attendit le dernier

Grande baisse de viande

Beau bouilli	à fr. 1.30, 1.60 et 1.80 la livre
Rôti de bœuf	1.70, 1.90 et 2.— »
Bœuf salé extra	1.20, 1.60 et 1.80 »
Porc salé	1.70, 2.—, et 2.40 »
Ragoût de bœuf ou de veau	1.30, et 1.70 »
Belles tétines fraîches et salées	1.20 »
Graisse de bœuf à fondre	2.50 »

CHARCUTERIE

Saucissons vaudois très secs	à fr. 3.10 la livre
Saucisses au foie et aux choux	2.60 »
Saucisses à rôti ou à frire	2.80 »
Beaux jambons bien fumés de 5 à 10 kg.	2.80 »
Côtelettes de porc fumées	2.90 »
Cervelas à fr. 30 la pièce ou fr. 3.50 la douzaine	

COMESTIBLES

Poulets	à fr. 5.— le kg. Canards à fr. 4.50 le kg.
Lapins	» fr. 3.80 » Lièvres à fr. 4.20 »
12 boîtes de sardines à l'huile	à fr. 10 la douzaine
Haricots verts, 1 litre	à fr. 1.50

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.20

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée. Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

La Beauté

du teint de la jeunesse et d'un visage frais et velouté se maintient par l'emploi journalier du vrai **Savon au Lait de Lis Rergmann** (Marque: Deux minceurs) Bien appréciée par les Dames est **La Crème au Lait de Lis „DADA“**

En vente à 1.20 et la pièce.	
Pharm. Henri Allet	Sion
G. Faust	»
V. Pitteloud	»
G. De Quay	»
Const. de Torrenté	»
Xavier Zimmermann	»
C. Ebener-Frasseres	»
Coiffeuse: M. Joseph Erné	»
Coiffeur: Ch. Gaucher	»
E. Furter	»
J. Reichenberger	»
M. Martin Ebner	Saxon
Coiffeur Ch. de Siebenthal	St-Maurice
Pharm. Maurice Allet	Sierre
Coiffeur Alois Heim	»
Pharm Ed. Burlet	Visp

Fab. Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Lausanne
J.B. SAUTHER, fers Sion, représentant

TALISMAN
Talisman des fakirs, importé des Indes, porte-bonheur. Envoi contre remboursement, ou envoyez 1 franc 80 en timbres. Ecrire à APILO, poste restante, Lausanne-gare.

Règles
Méthode infaillible contre retards, dérégulation.
Ecrire à H. Nalban, Pharmacien, Petit-Lancy, Genève.

Fabrique Suisse d'Orfèvrerie S. A.
Peseux, Neuchâtel
seule usine suisse fabriquant entièrement le couvert de table en métal extra-blanc, argenté à divers titres.
Entreprind également à des prix très réduits les réparations et réargentures de tous articles d'orfèvrerie.

Cyprin
du Dr B. STUDER à Berne
Remède reconnu le meilleur contre la coqueluche, l'asthme, les affections du larynx et des bronches
Le Flacon fr. 3.50 Toutes Pharmacies
Dépôt Général: PHARMACIE STUDER, BERNE

Poudre Suisse
intensive, fortifiante, régénératrice de la santé
GRAND ANTI-EPIDEMIQUE pour tout animal domestique, chevaux, bétail à cornes, porcs, etc. Prix le paquet fr. 1.70 le kilo fr. 3.80; les 5 kilos fr. 18.50.
Expédition contre remboursement. Pour syndicaux prix spéciaux. Fabrique et commerce de Produits alimentaires pour le bétail.
Robert Porchet Lausanne

Salon de coiffure **Mme Joseph Erné**
Spécialiste manucure.
Vente de l'Eau Paradis

Demandez notre catalogue gratuit.
Maison de chaussures ROD. HIRT & FILS LENZBOURG
En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

Etiquettes de Vins
Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

Persil
pour le linge en dentelle!

L'affaire Bolo pacha

Le «*Matin*» poursuit ses révélations contre Bolo pacha, l'aventurier qui commandita le «*Journal*» de Paris, au moyen d'une prise d'actions de cinq millions et demi de francs. Les attaques du «*Matin*» ont essentiellement pour but de couler un journal concurrent. Elles ne l'atteindront pas, car le sénateur Ch. Humbert, directeur du «*Journal*», dont on ne peut suspecter le patriotisme, a remboursé les 5 millions et demi engagés par Bolo. Mais elles auront pour résultat tangible d'assainir la place de Paris par l'arrestation de ce personnage. En outre, elles éclairent d'une lumière brutale le monde de spéculateurs et d'aventuriers qui, en ce moment, tout autour de nous trafiquent et profitent de la guerre. Il est maintenant établi que les banques américaines ont reçu en 1916 pour Bolo 10 millions de francs de la «*Dresdner Bank*», et non pas de la «*Deutsche Bank*». Bolo avait été reçu par le khédivé d'Egypte, Abbas Hilmi, déposé par l'Angleterre et il l'avait gagné à tel point qu'il faisait la pluie et le beau temps dans l'entourage du souverain. Le «*Matin*» raconte ce qui suit — tout est vrai dans ce récit, c'est une autre question — sur un projet d'achat de journaux français proposé par Bolo au khédivé, par l'intermédiaire d'un fonctionnaire égyptien Ioussouf Sadik.

«*Il s'agit d'acheter en France un grand nombre de journaux, dont il donne les noms et au besoin d'en créer d'autres. Il ajoute qu'il se fait fort d'insérer des articles dans divers organes; qu'il a l'intention de fonder un journal à Bayonne, bref, donne tellement d'assu-*

rances de réussite à Sadik que celui-ci en est enchanté.

«*Mais avant de se quitter, les deux complices conviennent d'une clef pour échapper dans leur correspondance à la surveillance des cabinets noirs.*

«*Le khédivé s'appellera «*Marie*», Sadik deviendra «*Le Docteur*», Bolo s'appellera «*Richt*»; quant à l'argent, il sera désigné par le vocable peu compromettant d'«*échantillons*». Les lettres seront envoyées par l'intermédiaire du personnage italien de Milan, à qui l'on écrira sous un nom supposé.*

«*Cette fois-ci, il semble bien que la proposition de Bolo doive être agréée; le khédivé en paraît enchanté. Un ancien ambassadeur d'Allemagne à Rome, le comte Monts, est du même avis que lui. Sadik pacha rencontre von Jagow à Berlin. Il lui remet une lettre du comte Monts et von Jagow déclare être déjà au courant de la combinaison et ajoute:*

— Nous sommes prêts à verser une somme de dix millions de marks, à raison d'un million par mois.

«*Sadik rentre à Vienne et télégraphie au correspondant de Milan de prévenir Bolo qu'il a des communications de la plus haute importance à lui faire tenir et qu'il veut se rendre à Zurich dans le plus bref délai.*

«*C'est dans ces conditions que, le 16 mars 1915, Abbas Hilmi, accompagné de son ami. Mlle Lusanges, de Chefik pacha et de son domestique Fakr-el-Dine arrive à Zurich, à l'hôtel Savoy, où il retient les chambres numéros 1, 2 et 3. Bolo s'y a précédé; avec son correspondant de Milan, Cavallini, et un ami de ce dernier, ils occupent les chambres 36, 37 et 38.*

A la même date, se trouve à Genève le député

du centre allemand M. Erzberger. Mais il n'assistera pas à la conférence du 17 mars, Abbas Hilmi ne voulant pas se rencontrer avec lui.

«*Bolo accepte le principe des menestrels, mais estime insuffisante la somme d'un million de marks par mois proposée par von Jagow.*

— Pour acheter la presse française, dit-il, cela coûte plus cher; c'est au moins le double qu'il me faut!

«*Le soir même, l'ex-khédivé expédie Sadik à Berlin. Lui-même quitte Zurich le 18, non sans avoir dicté, avant ce départ, à Mlle Lusanges, une lettre qu'il signe, et par laquelle il donne pleins pouvoirs à Bolo pour traiter en France tout achat de journaux.*

Un envoyé de la Dresdner Bank est allé à Zurich faire au khédivé un premier versement.

«*En effet, le 23 mars, le khédivé reçoit l'argent. Il le fait parvenir à l'intermédiaire italien entre les mains duquel Bolo devra venir le chercher. Bolo, retenu, prétend envoyer un tiers chercher la somme; sur ce, Abbas Hilmi fait télégraphier à ce dernier: «*Marie ne délivrera échantillon qu'à M. Richt lui-même.**

«*Bolo, menaçant de rompre, le khédivé arrive en hâte à Zurich avec Sadik. Abbas Hilmi est porteur d'un passeport au nom de Roustan. Ils rencontrent le mandataire italien. Ils touchent trois chèques: l'un, de 750,000 francs, à Zurich même, et deux autres à Saint-Gall et à Fribourg. Pour ne rien perdre dans la combinaison, Abbas Hilmi et Sadik commencent par empêcher une petite commission de 100,000 francs.*

«*Cependant Bolo n'arrive toujours pas.*

«*Par l'intermédiaire d'une dame habitant*

Paris, les trois compères finissent tout de même par le décider à se rendre à Zurich. Le 13 avril 1915, Bolo y arrive en effet. Lorsqu'il apprend le montant des chèques reçus, notre pacha se plaint amèrement de la fadrerie avec laquelle l'argent est envoyé.

— On ne peut pas acheter de consciences avec ce fat s'écrie-t-il.

«*Toutefois, il affirme ne pas être resté inactif pendant son dernier séjour en France, et, à l'appui de ses dires, il montre à ses acolytes un article paru récemment dans un journal français et dans lequel il est manifesté un certain mécontentement contre l'Italie qui va entrer en guerre.*

Les compères décident alors d'agir de la façon suivante:

«*Le khédivé, par l'intermédiaire de Bolo, demande à une banque de Genève de lui louer un coffre-fort, dans lequel seront enfermées les sommes venues de Berlin et qui doivent y être déposées pour le compte de Bolo pacha.*

— Ce sont des sommes que le khédivé, explique Bolo, ne voudrait pas voir séquestrer par l'Angleterre et qui constituent la fortune personnelle d'Abbas Hilmi. Il m'a chargé de sauvegarder momentanément cette fortune en la prenant momentanément à son nom.

«*On explique encore au directeur de la banque, que pour ne pas éveiller les soupçons, le montant des retraits pour les besoins immédiats du khédivé devraient être expédiés à Paris, à une tierce personne qui les remettrait à Bolo pacha. Et on désigne cette tierce personne: M..., demeurant 14, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.*

«*Entre temps Sadik reçoit des nouvelles inquiétantes de Bolo; ce dernier fait des dé-*

penses considérables; il a acheté pour 500,000 francs de terrain à Biarritz; il s'est rendu acquéreur de diverses propriétés; son train de vie a augmenté. Mais Sadik qui est un fataliste, l'excuse et se dit qu'après tout, l'Allemagne est assez riche pour entretenir largement ses agents.

«*Quelque temps après, le deuxième envoi de deux millions de marks est effectué par Berlin. Fidèles à leur habitude, Abbas Hilmi et Sadik pacha préfont chacun une commission de 40 mille francs sur cette somme.*

«*En outre, 250,000 francs sont déposés dans une banque de Zurich pour le compte de Sadik. Dans l'entourage de l'ex-khédivé, on affirme qu'ils sont destinés à l'achat de plusieurs actions d'un journal français.*

«*Mais, sans doute, tout ne marche pas comme on l'aurait voulu. Que se passe-t-il exactement à cette époque entre Bolo et ses amis? Il serait difficile de l'établir. Mais un fait est certain, c'est que leurs relations cessent à partir de ce moment.*

Le Sadik pacha dont il est question séjourne maintenant à Genève, à la Maison royale, quai des Eaux-Vives.

Fumez les cigares Frossard
PRO PATRIA
NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Mal de Tête
Seul REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Bouteilles (10 centes) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie}, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «*KEFOL*».

dimanche, avec une certaine impatience.

L'accueil affectueux de Mme Daumier fut pour Marthe un bien précieux. Pour la remercier de n'être point restée au pays de la Liane, la vieille dame lui confia la direction de ses petites affaires, et ce fut tout un changement pour la jeune fille. Elle fit désormais les comptes, calcula les bénéfices et devint à l'aise au gain dès qu'elle en eut la responsabilité. L'effort qu'elle dut faire pour s'appliquer au commerce révéla ses facultés combattives. Tout de suite elle résolut d'améliorer les profits de sa tante. Mais elle dut, tout d'abord, lutter contre sa sensibilité un peu déréglée, équilibrer son humeur, apprendre à cacher sous un sourire, ses impatiences devant les exigences des clients qui font débattre vingt cartons pour un achat de dix centimes; en un mot elle se fit plus sociable.

— Votre nièce se civilise, disait Mlle Béchu à sa tante.

Cependant la vieille fille était l'effroi de Marthe qui devait subir ses commentaires sur le monde moderne, véritables diatribes contre la société perversité et les infernales découvertes, diatribes alimentées chaque jour par le récit des crimes, accidents ou catastrophes remplissant les pages des journaux. Et dans l'espoir d'abréger son supplice, la nièce de la papetière déployait toutes ses grâces pour retenir les clients dans la boutique pendant la visite de la vieille fille qui s'éternisait.

— Elle est décidément charmante, pensait celle-ci.

Marthe dut s'habituer à elle. Puis à force de supplications elle décida sa tante à prendre les journaux du soir et plusieurs revues littéraires qu'elle mit à l'écartage. Cette initiative lui valut quelques nouveaux clients à qui elle

vendit des fournitures de bureau.

Elle s'enhardit, solda les objets défraîchis de la devanture et les remplaça par d'autres d'un usage plus courant. Et sa tante, ayant constaté une augmentation sensible des bénéfices à la fin du mois, éleva sa petite rétribution mensuelle à cinquante francs.

Alors Marthe se passionna pour les économies. Elle rajouta ses robes, fit ses chapeaux et sa lingerie, afin de placer plus d'argent.

Maintenant, elle ne s'ennuyait plus et semblait prise par l'ambiance. Seuls les étudiants hébergés dans les pensions du quartier lui rappelaient encore ses aspirations d'adolescente. Elle leur vendait des cahiers ou des journaux et les suivait d'un regard d'envie tandis qu'ils s'éloignaient vers les facultés.

A ce manège, elle attirait l'attention de l'un d'eux qui habitait la maison d'en face. Il venait matin et soir chercher son journal et l'après-midi encore acheter de l'encre ou des plumes. C'était un grand jeune homme au visage pâle, à l'air grave qui, pour commencer la salutation et finit par lui adresser chaque jour quelque phrase banale sur la pluie et le beau temps. Marthe lui répondait aimablement. Il ne l'intéressait que par son intellectuel, car elle n'aimait ni ses yeux bleus ni ses cheveux blonds. Un jour elle osa lui demander:

— Quels cours suivez-vous, monsieur?

— Je fais mon droit, répondit-il. Est-ce que cela vous intéresse?

Elle rougit, déjà embarrassée dans sa réponse.

— Il me semble, dit-elle que rien de ce qu'on ignore n'est ennuyeux à apprendre.

— Je ne suis pas de votre avis, reprit-il, et je ne vous souhaite pas la torture des

examens à passer.

— J'ai su par cœur mon premier livre de sciences, répondit Marthe et j'ai souffert quand il m'a fallu cesser d'étudier.

— Mais pourquoi n'avez-vous pas continué? demanda-t-il d'un air étonné.

— Réalise-t-on jamais ses rêves!... s'exclama-t-elle avec véhémence.

Elle rougit plus fort d'avoir ouvert un coin de son âme à cet inconnu. Il la regardait et elle se troubla davantage. Lui semblait hésitant dans le choix des mots qu'il fallait prononcer. Que cachait donc l'âme de ces yeux de coupeur r indécise, mais d'où semblaient jaillir des flammes, et cette bouche sensuelle qui tremblait d'émotion.

C'était sa propre pensée qu'elle venait d'exprimer.

— Seriez-vous déjà désabusée? interrogea-t-il.

— Peut-être, répondit-elle.

Il s'imagina aussitôt qu'il était arrivé à point pour la consoler.

— Êtes-vous malheureuse, ici?

Marthe se mit à rire, ce qui la tira d'ennuis.

— Avec ma bonne tante? C'est impossible, dit-elle. Nous ne sommes pas toujours très d'accord, mais cela ne me donne pas la plus petite peine, car, au fond, elle fait ce que je veux.

Elle s'aperçut qu'elle tombait d'une confiance dans l'autre et commença à s'en vouloir. Lui profita de son embarras pour la pousser à de nouveaux épanchements.

— Mais alors, mademoiselle, pourquoi tant d'amertume? A votre âge les rêves brisés peuvent se remplacer par de nouveaux songes...

— L'âme a ses besoins, fit-elle, songeant

aux efforts qu'elle avait dû faire pour combattre l'ennui des longues journées.

— Oui, l'amour, n'est-ce pas? dit-il. J'en vie celui que vous daignerez aimer...

Le ton léger ne pouvait la tromper; mais elle ne voulut point lui laisser voir qu'elle avait deviné.

— Que m'importe l'amour, si je souffre d'être une ignorante? répondit-elle d'un ton plein de gravité.

— Vous êtes ambitieuse, dit-il, méchez-vous le savoir ne convient qu'aux femmes laides, ajouta-t-il avec une nuance de supériorité ironique.

Elle fit effort pour rester sincère.

— En ce cas, fit-elle, j'aspire à être laide car j'ai plus rêvé à la science qu'à l'amour et seul le désir de sortir de mon ignorance m'a fait souffrir jusqu'ici.

— C'est peut-être que l'amour vous a comblée, murmura-t-il avec une sorte de ricane ment jaloux.

Elle allait se rebiffer, hautaine et froissée, quand elle vit le jeune homme changer tout à coup de visage. En suivant la direction de son regard elle aperçut dans la rue un vieillard impotent, traîné dans une petite voiture, qu'elle voyait chaque jour se diriger vers le jardin du Luxembourg.

— Vous connaissez ce malade? demanda-t-elle.

— C'est mon père, répondit-il simplement.

Puis il paya ses emplettes et s'en fut rejoindre la petite voiture, laissant la jeune fille mécontente d'elle et de lui.

Marthe, qui n'habitait ne prêtait aucune attention aux commérages du quartier, s'informa habilement près de la concierge, et apprit bientôt l'histoire de l'étudiant.

M. Dauriat, c'était le nom du malade, descendait d'une vieille famille du Nord, dont tous les hommes, depuis quatre ou cinq générations étaient, de père en fils, ingénieurs des mines. Il avait été victime, six ans plus tôt, d'un coup de grisou. La benne qui le descendait au secours des mineurs, mal accrochée dans l'affolement des premiers instants qui suivirent l'explosion, était tombée d'une hauteur de dix mètres avant d'arriver au but de sa course. Les blessures de l'ingénieur s'étaient guéries, mais il assistait d'un cerveau lucide à la paralysie progressive du corps produite par la dégénérescence des éléments nerveux dans la moelle épinière.

Mme Dauriat était morte subitement d'une crise cardiaque en apprenant la fin de son fils aîné, lieutenant d'infanterie coloniale, tombé glorieusement à la tête de ses hommes dans un guet-apens d'indigènes.

André, le second fils, avait quitté Cambrai pour Paris, espérant que la science des maîtres pourrait enrayer le mal homicide qui minait son père. Ils vivaient seuls avec une vieille bonne et un ancien mineur à demi estropié qui servait de domestique au malade.

La pitié est une fleur de l'âme féminine. Marthe eut désormais des regards plus doux et des mots plus tendres pour l'étudiant, mais elle évita toute allusion à leur première conversation. Mme Daumier s'émut aussi des malheurs de la famille Dauriat et témoigna au jeune homme un peu de tendresse maternelle.

(à suivre)